Programme de formation

CHARIOT - Caces R489

Conduite de chariot a conducteur porté de catégorie 5 en CACES
Chariots élévateurs à mât rétractable

Nature de l'action :
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Objectifs pédagogiques :
Etre capable d'utiliser un chariot de manutention à conducteur porté catégorie 5 en toute sécurité pour le personnel, le matériel et l'environnement.

Public concerné :
Toutes personnes devant utiliser chariot à conducteur porté de catégorie 5

Pré requis :
Une photo d'identité au format numérique au dimension carte d'identité.
Avoir 18 ans et être apte médicalement à la conduite d'engin.
Savoir lire, écrire, compter en français.

Durée :
14h par participant

Conditions pratiques :
Une salle de formation ainsi qu'un chariot de type 5 à mât rétractable de hauteur de levée supérieur à 6m pour les exercices pratiques et un espace d'évolution correspondant aux exigences de la 489 (voir contrat de mise à disposition si formation hors ACTESUR Morvillars).

Evaluation des compétences :
La formation sera sanctionnée par une évaluation pratique et théorique CACES et la délivrance d'une attestation de formation. En cas de réussite un CACES 3 R489 sera délivré.

Programme :
1 - Connaissances théoriques
A - Connaissances générales
Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel…), du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait…),
B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®
D - Notions élémentaires de physique
E - Stabilité des chariots de manutention
Conditions d'équilibre du chariot,
F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté
2 - Savoir-faire pratiques
A - Prise de poste et vérification sur un catégorie 5
B – Conduite, manœuvres, manutention et chargement déchargement sur un catégorie 5
C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance sur un catégorie 5
3 – Évaluation (1 journée)
A – Test théorique selon R489
B – Test pratique selon R489

Moyens pédagogiques:
Méthodes et animation adaptées à la formation des adultes.
Echange interactif et Retour d'expérience sur les pratiques des stagiaires de la formation en entreprise
Organisation par ateliers pédagogiques.
Média de communication: livret de formation, Film vidéo, diaporama projeté, transparents, documentation constructeurs, photos…,

Effectif :
1 à 6 stagiaires

Compétence du formateur :
Testeur certifié par BUREAU VERITAS. Formateur professionnel expérimenté et ayant suivi une mise à jour des competences pédagogiques et techniques depuis moins de 5 ans.

Documents de référence :
Recommandation INRS R489 et Faq INRS

ACTESUR - ZAC des Tourelles - 90120 Morvillars
Tél. +33 (0)3 84 56 16 23

ACTESUR APB - 4G chemin de Palente - 25000 Besancon
Tél. +33 (0)3 81 40 15 15

WWW.ACTESUR.FR
contact@actesur.fr

«UNIVERS»
«APPELATION_FORMATION»

ZAC des Tourelles - 90120 Morvillars
Tél. 03 84 56 16 23 - Fax 03 84 56 17 66
contact@actesur.fr

SAS de 20 000 euros - SIRET 423 808 260 00024 - APE 8559A - Formation continue d'adultes N° DA 43900032790 - N° DE TVA INTRA FR0842380826000024